

Les épisodes extrêmes de cet été ont imposé le changement climatique dans les discussions en famille, entre convergences sur le constat et désaccords sur l'attitude à adopter.

Le gouvernement, lui, a semblé subir les événements, alors qu'une loi sur les énergies renouvelables est attendue à la rentrée.

Prétextant ce contexte, des activistes écologistes ont multiplié les actes de sabotage, au risque d'exacerber les divisions de la société sur le sujet.

# Climat, l'été de la prise de conscience

— La canicule et la sécheresse, les incendies et les violents orages ont naturellement imposé le thème du changement climatique dans les discussions en famille cet été.

— Même si le constat fait consensus, les comportements à adopter pour y faire face font encore débat.

Dans bon nombre de familles, le débat sur le changement climatique n'est pas un phénomène nouveau. Souvent impulsé par la jeune génération qui a à cœur de sensibiliser les proches, ce thème a pu faire l'objet de vives discussions. Dans le village franc-comtois d'Arc-sous-Cicon (Doubs), Mélanie voyait depuis longtemps sa famille se déchirer dès que la question écologique était abordée à table. Une dispute rituelle depuis que les petits-enfants, partis faire leurs études dans de grandes villes, sont devenus végétariens. « Ils mettaient en avant la consommation importante de ressources pour produire de la viande, quand les aînés, eux, dénonçaient une rupture avec les traditions gastronomiques françaises », se rappelle l'étudiante en science politique à Strasbourg.

C'était sans compter sur la canicule et la sécheresse qui ont frappé la France cet été. Complètement à sec, Arc-sous-Cicon a dû être approvisionnée en eau potable par camion-citerne. Autour de la table, les positions ont alors convergé : « Les agriculteurs du coin ne trouvaient même plus d'eau pour donner à boire à leurs bêtes. Pour une

fois, nous étions tous d'accord sur la gravité de la situation », raconte Mélanie, qui s'est même étonnée d'entendre le mot « réchauffement climatique » dans la bouche de certains membres de sa famille. « À Noël dernier, c'était encore inimaginable », assure la jeune femme.

Dans la famille de Clément, 27 ans, tout le monde avait conscience du dérèglement climatique. Cependant, tous ne lui accordaient pas la même importance. Avec trois ou quatre autres membres de sa famille, ce Breton qui travaille comme tuteur de vo-

**« Ceux qui s'inquiétaient le moins du réchauffement climatique avant ont changé d'avis depuis les événements de l'été. »**

lontaires en service civique faisait partie des « écolos de service » aux yeux de ceux qui minimisaient le phénomène. Mais l'annonce du mariage de son cousin à l'étranger pour la fin de l'année a marqué un tournant : « On a compris qu'on allait devoir prendre l'avion pour rester seulement deux jours là-bas », s'indigne Clément, surpris par la réaction soudaine d'une bonne partie de sa famille. « Ça n'a pas choqué que les écolos radicaux. Ceux qui s'inquiétaient le moins du réchauffement climatique avant ont changé d'avis depuis les évé-

nements de l'été. » Les incendies, corréls au dérèglement climatique dans lequel les transports jouent un rôle important, ont fait prendre conscience de la nécessité d'agir aujourd'hui, et davantage encore dans le futur. « Ce changement de discours et ce consensus collectif m'ont vraiment marqué », affirme le jeune homme qui met aussi en avant l'arrivée récente des premiers petits-enfants dans le cercle familial pour expliquer ce changement d'état d'esprit.

Globalement, l'été a marqué un tournant dans les discussions sur le réchauffement climatique. Autrefois évoqué, le thème s'est maintenant imposé et fait l'unanimité. « On entend plus ou très peu de petites voix dissidentes dans les débats familiaux. Les canicules et les sécheresses de 1976 ou 2003 étaient perçues comme des accidents, mais aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que le dérèglement climatique en est la cause. C'est devenu une réalité générale », pense François Dubet, sociologue et ex-directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Si les événements climatiques de l'été ont provoqué une certaine prise de conscience, c'est avant tout en raison de la proximité des récents événements : « C'est notre territoire qui brûle. Voir la forêt de Brocéliande, un souvenir d'enfance, partir en feu, ça met une claque », souligne Clément. Une vision d'horreur, diffusée en boucle par les médias.

François Dubet, habitant de Bordeaux, prend l'exemple du journal *Sud Ouest*, qui consacre quotidiennement sa une à la canicule, la sécheresse et les incendies depuis



## repères

**Chaleur, feux, sécheresse: l'été de tous les records**

**Températures.** Lors du pic de la canicule du 18 juillet dernier, 63 communes françaises ont battu leur record absolu de chaleur, selon Météo France, avec des températures atteignant parfois les 42 °C. Jusqu'ici, le pays a connu trois vagues de forte chaleur cet été.

**Incendies.** Alors que la saison des feux n'est pas terminée,

plus de 62 000 hectares de forêts ont brûlé depuis le début de l'année, selon le Système européen d'information sur les feux de forêts (Effis). Un record depuis la mise en place de ce système en 2006.

**Sécheresse.** Juillet 2022 est le mois de juillet le plus sec enregistré en France depuis 1959 d'après Météo France, avec 93 départements placés en alerte sécheresse. Avec 9,7 mm de pluie en moyenne, le déficit de pluviométrie s'élève à 85 % par rapport à la normale.

plus d'un mois. S'ajoutent à cela les spécialistes du climat, dont l'analyse alerte sur la gravité des événements et « alimente davantage les discussions et les débats intrafamiliaux », complète Anouchka Vasak, maître de conférences à l'université de Poitiers et spécialiste de la perception du climat.

« Ce qu'on a traversé était d'une telle intensité que ce n'était pas

possible de ne pas en parler », renchérit l'experte. Annamaria Lammel, maître de conférences en psychologie et auteur du cinquième et sixième rapport du GIEC, l'explique par l'anxiété que cela a générée, et le besoin de l'extérioriser pour l'atténuer. Du point de vue de la psychologie cognitive, parler, c'est faire appel à l'intelligence collective pour « réflé- ●●●



●●● *chir ensemble à la meilleure façon de sortir de cette situation.*

Mais cette réflexion peut s'avérer plus compliquée, une fois dépassée l'étape consensuelle du constat. Dans la famille de Mélanie, les hostilités reprennent au moment d'évoquer les solutions pour lutter contre l'accélération du réchauffement climatique. À table, le cousin de la jeune femme, docteur en mathématiques dans une université parisienne, défend l'adoption d'un régime alimentaire vegan. « Vous allez tuer tous les éleveurs ! », s'exclame un oncle, inséminateur dans des élevages bovins, qui tient ses neveux et nièces pour « trop radicaux » : « Commencez déjà par arrêter de changer de téléphone portable tous les quatre matins, leur rétorque-t-il. Vos batteries ne sont pas recyclables, vos données sont stockées à l'autre bout de la planète et vous nous faites la leçon ! »

« Quand il s'agit de dire qu'il faut faire attention, tout le monde est d'accord, mais dès qu'il faut rentrer dans le concret et se répartir les sacrifices, ça se déchire et chacun se renvoie la balle », constate François Dubet. Ces dissensus sont

**« Les jeunes ont une conscience écologique plus forte, mais ils ont aussi des modes de consommation qui ne sont pas forcément plus écologiques que leurs aînés. »**

bien souvent d'ordre générationnel. « Les jeunes ont une conscience écologique plus forte, remarque le sociologue, mais ils ont aussi des modes de consommation qui ne sont pas forcément plus écologiques que leurs aînés. » La famille de Mélanie, par exemple, a plutôt une faible empreinte carbone, selon elle : « Ils ne prennent quasiment pas l'avion et vivent au contact de la nature. » Loin d'être uniquement une question d'âge, les oppositions sont aussi liées aux modes de vie et à la classe sociale. « Les plus aisés qui

disent adopter les circuits courts, le bio, etc., cela reste marginal et au fond, ce ne sont pas des sacrifices. Quand on va rentrer dans le dur et demander à ces mêmes personnes de moins prendre l'avion ou d'arrêter la climatisation, ça ne sera pas la même chose », explique François Dubet. Le mariage du cousin de Clément, pourtant jeune, illustre cette idée. Parents et enfants se sont accordés à glisser un mot aux futurs mariés « pour leur faire prendre conscience du sacrifice qu'ils demandent » : « Ça nous attriste qu'ils en soient encore à ce point-là », lâche Clément.

Pour sa part, Anouchka Vasak préfère retenir le consensus et la prise de conscience globale générés par les récents événements. La spécialiste du climat alerte cependant sur le fait que ce n'est peut-être pas définitif : « Si on revient à un climat plus tempéré, le changement climatique peut repasser au second plan dans les débats. Le risque, c'est l'amnésie. » Pourtant, elle se veut optimiste : « Vu les records que nous avons battus cet été, ça ne peut que rester dans les mémoires, et dans les débats. »

Maxime Asseo

## Pour le gouvernement, un été à courir après le dérèglement climatique

— Pressé par les catastrophes météorologiques, le gouvernement improvise une réponse politique au gré des incendies, des sécheresses et des orages.

— Les cellules interministérielles de crise mises en place lui valent des critiques de l'opposition écologiste, qui regrette un manque d'anticipation.

« La maison brûle de plus en plus vite et on lui a carrément tourné le dos », souffle Nicolas Thierry, député EELV de Gironde, un département qui a payé un lourd tribut cet été avec près de 30 000 hectares de pinèdes partis en fumée entre juillet et août. Alors que le dérèglement climatique s'invite au cœur de toutes les conversations familiales, l'action politique semble agir à contretemps.

Corollaire de l'imprévisibilité des orages qui ont endeuillé la Corse jeudi 18 août, la cellule interministérielle de crise présidée le soir même par Emmanuel Macron est apparue comme une énième tentative d'apporter une réponse à des événements climatiques extrêmes qui prennent de court les responsables politiques, les météorologistes, et bien sûr les populations.

« Nous avons su répondre en étant sur le terrain pour faire face aux côtés des populations sinistrées », se félicite pourtant le député Renaissance et président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Zulesi. Pour son collègue écologiste en revanche, « les agents du statu quo (comprenez les membres du gouvernement) ont fait semblant tout l'été d'occuper le terrain ».

Alors que plus de 60 000 hectares de forêts sont partis en fumée depuis le début de l'été dans l'Hexagone et que les épisodes de sécheresse ont imposé des restrictions d'eau, le gouvernement a multiplié les cellules interministérielles de crise. Après celle déclenchée début août par Elisabeth Borne pour préserver les ressources en eau, c'est le ministre de l'action et des comptes publics, Gabriel Attal, qui a annoncé, le 15 août, la mise en place d'une cellule consacrée aux ménages, entreprises et collectivités affectés par les incendies.

Ces annonces destinées à parler au plus pressé illustrent, selon l'opposition écologiste, un

manque d'anticipation face au péril climatique. « Nous sommes entrés dans un nouveau régime climatique auquel il faut apporter une réponse politique. Pour cela, il faudrait déjà sortir de la communication », cingle Nicolas Thierry. Selon lui, des mesures immédiatement applicables telles que la réduction de la vitesse à 110 km/h sur les autoroutes et la baisse de la TVA sur les billets de train auraient pu être prises. « Le sujet est de préparer notre société au réchauffement climatique et à ses conséquences », corrige Jean-Marc Zulesi avant de s'attarder sur deux mesures « qui permettraient d'avancer sur la voie de la sobriété, sans céder à la décroissance » : la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation et l'optimisation de l'usage des compteurs Linky pour aider les Français à moins consommer d'électricité.

**« Il faut apporter une réponse politique. Pour cela, il faudrait déjà sortir de la communication. »**

Des pistes envisagées par le nouveau ministre de la transition écologique, Christophe Béchu, qui a promis qu'il y aurait « un avant et un après l'été 2022 », en marge d'un déplacement consacré à la sécheresse dans les Alpes-de-Haute-Provence, le 5 août dernier. À l'heure d'établir les grandes lignes de la planification écologique pour que la France honore ses engagements de décarbonation à l'horizon 2030, les élus écologistes déplorent « l'incapacité à changer de logiciel » de leurs collègues de la majorité.

« Arriver à faire pénétrer un cheval de Troie d'énergies fossiles dans le paquet pouvoir d'achat au moment même où mon département était dévasté par les flammes, c'est une faute morale », assène Nicolas Thierry, encore ulcéré par la possible réouverture temporaire de la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle) cet hiver, et par l'installation d'un terminal méthanier flottant au Havre (Seine-Maritime). Entre les événements de l'été et des inondations à l'automne déjà redoutées par les météorologistes, l'actualité climatique risque de tendre les débats sur le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, prévu à la rentrée.

Antoine Oberdorff

Suite p. 4

# La France entend accélérer dans les énergies renouvelables

— Le gouvernement prépare un projet de loi pour accroître le développement des énergies renouvelables.

— Il fait actuellement l'objet de consultations et suscite des interrogations de la part des associations environnementales, qui craignent que cela se fasse au détriment de la biodiversité.

Peut-on faire quelques entorses à l'environnement pour construire plus de photovoltaïque, d'éolien ou d'unités de biométhane ? C'est l'une des questions soulevées par le projet de loi sur « l'accélération des énergies renouvelables », dévoilé par le gouvernement le 12 août. Le texte est actuellement soumis à concertation avant son adoption en conseil des ministres début septembre.

Composé de 20 articles, cette loi prévoit « des mesures systémiques » en vigueur durant 48 mois pour « rattraper, au plus vite, notre retard sur nos partenaires européens ». Un retard qui serait lié « à la lourdeur de nos procédures administratives et contentieuses ». De fait, il faut en moyenne deux fois plus de temps pour construire un parc éolien en France que chez nos voisins.

Le gouvernement propose donc des mesures radicales. Tous les seuils de soumission à évaluation environnementale pourraient ainsi être relevés « compte tenu du contexte d'urgence énergétique ». Plus de projets seraient exemptés d'une étude d'impact préalable, qui recense les effets qu'ils peuvent avoir sur la population, la biodiversité, le patrimoine culturel, mais aussi le paysage.



Éolienne sur le plateau d'Ally, en Haute-Loire. Les opposants traditionnels à l'éolien s'apprêtent déjà à mener la bataille contre le projet de loi du gouvernement. Jérôme Chabanne/Divergence

« L'autoconsommation n'est pas mentionnée, alors qu'elle est plébiscitée par les Français. C'est dommage. »

Pour déroger à l'obligation de protection des espèces protégées, certaines installations pourraient se prévaloir d'une « raison impérieuse d'intérêt public majeur »

(RIIPM), du fait qu'elles participent à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'indépendance énergétique et à la sécurité d'approvisionnement. « Quand on réalise un projet, on perturbe toujours quelque chose. Dans ce texte, le gouvernement choisit de hiérarchiser les priorités », note Xavier Daval, vice-président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), en charge de la commission solaire.

Or, ces mesures passent mal auprès des défenseurs de l'environnement. « Le projet de loi fait l'impasse sur l'effondrement de la biodiversité et va assouplir le déploiement des re-

nouvelables dans les zones protégées, notamment en montagne et sur le littoral. La plupart des dispositions renvoient à des décrets, ce qui nous fait craindre le pire », explique-t-on à la Ligue de protection des oiseaux (LPO). De son côté, l'avocat Arnaud Gossement met en avant « une possible remise en cause d'un principe général du droit qui est la non-régression du droit de l'environnement ». Il avait été institué par une loi de 2016. « Ce projet de loi reflète la situation politique actuelle. Faute de majorité à l'Assemblée, le gouvernement privilégie la politique des petits pas. Mais il risque de méconten-

ter tout le monde », juge l'avocat, en soulignant néanmoins que ce texte comporte de « bonnes mesures ».

Les opposants traditionnels à l'éolien s'apprêtent à mener la bataille. Dans les prochains jours, la Fédération environnement durable (FED) va adresser un courrier à tous les parlementaires. « Avec cette loi, 3 000 éoliennes pourraient rapidement s'ajouter aux près de 10 000 déjà installées », estime Jean-Louis Butré, le président de la FED, pour qui le texte fait la part belle aux promoteurs.

De fait, le projet vise surtout à faciliter la multiplication des installations d'une certaine taille. « L'autoconsommation n'est pas du tout mentionnée, alors qu'elle est plébiscitée par les Français. C'est dommage », regrette André Joffre, fondateur du bureau d'études Tecsol, en rappelant que le premier gigawatt installé a été dépassé en juillet.

Bien conscient des problèmes d'acceptabilité, le gouvernement envisage de créer « un partage territorial de la valeur ». En clair, les riverains des parcs obtiendraient un rabais sur le prix de leur électricité, ainsi que les communes situées à proximité. « Cela peut représenter une voie d'apaisement, pour laquelle nous militons depuis longtemps, même si les modalités techniques doivent encore être définies », juge Thierry Vergnaud, le patron de la branche éolien terrestre chez Iberdrola France.

Selon les premières estimations du gouvernement, cela représenterait une économie de l'ordre de 240 € par an pour un ménage, sur la base d'un parc éolien de 12 MW, ce qui correspond à la moyenne des parcs éoliens français.

Jean-Claude Bourbon

## Les nouvelles cibles de l'écologie radicale

— Les opérations de sabotage perpétrées par des militants écologistes se sont multipliées cet été.

— Indignés par une utilisation des ressources en eau, ces activistes assument une radicalité nouvelle.

Golfs vandalisés, réservoirs d'eau agricoles lacérés, jacuzzis éventrés... Aux quatre coins de la France, des sabotages destinés à dénoncer le gaspillage d'eau en période de restriction ont été perpétrés par des activistes écologistes. « Une montée en puissance de la colère portée par une nouvelle génération d'activistes » qui s'est accélérée en cet été de sé-

cheresse, selon la politologue Sylvie Ollitrault. « Certaines pratiques sont mises à l'index parce que dispendieuses, donc indécentes, à un moment où l'eau se raréfie », explique cette spécialiste du militantisme écologiste.

Parmi les pratiques réprouvées : le golf, qui bénéficie de dérogations pour continuer d'arroser les greens. Le 11 août, deux clubs ont été pris d'assaut en région toulousaine. Lucie (1) et ses camarades du collectif « Kirikou », proche d'Extinction Rebellion, y ont cimenté les trous et vandalisé les pelouses. « Utiliser autant d'eau pour le loisir d'une petite fraction de privilégiés, c'est une aberration », tempête la jeune femme. Pour elle, « la désobéissance

civile est le dernier recours face à des politiques impuissantes ».

Lorsqu'il repense aux opérations de fauchage de maïs transgénique menées au début des années 2000, Noël Mamère préfère parler de « désobéissance civile plutôt que de sabotage car les arrachages étaient faits au vu et au su des gendarmes pour dire que, s'il était impossible de débattre démocratiquement des OGM, nous étions prêts à aller en débattre devant les tribunaux ». Selon lui, le sabotage vient d'abord « de ceux qui précipitent l'assèchement des rivières ». Dans son viseur, les bassines artificielles utilisées par certains agriculteurs de l'ouest de la France pour irriguer leurs champs.

C'est aussi le combat du collectif

Les soulèvements de la Terre, qui a vandalisé deux méga-bassines sur les communes de Pouillé et Nalliers (Vendée), le 10 août. « Puisque le gouvernement (...) reste incapable de prendre la décision d'un moratoire, nous le mettrons en œuvre nous-mêmes », revendique le groupe dans un communiqué.

Mais des initiatives isolées surviennent aussi désormais en dehors des collectifs. Comme à Gérardmer (Vosges) où un individu masqué a mis à sac des jacuzzis dans plusieurs résidences, dans la nuit du 28 au 29 juillet. Ces actes pourraient se révéler contre-productifs pour une partie de l'opinion, attachée à la propriété. « La canicule constitue une fenêtre d'opportunité pour les

« La désobéissance civile est le dernier recours face à des politiques impuissantes. »

militants, analyse Sylvie Ollitrault. Mais ils ne pourront pas se faire que des ennemis. » Noël Mamère lui-même s'inquiète que de telles opérations « ne renforcent les divisions de la société ».

Antoine Oberdorff

(1) Le prénom a été modifié

Lire aussi p. 7.